



Chemin privé en indivis ne savons pas a qui appartient la moitié

Par **Uguelina_old**, le **27/08/2007** à **16:56**

Pour LY31 - Plusieurs personnes sont allés demander à la Mairie pour savoir exactement à qui appartenait ce chemin- La mairie à simplement répondu : Il est Privé. Depuis, nous ne savons pas si nous sommes en droit de le barrer pour ne pas avoir de passage aux écoles et de détériorations sur notre habitation, étant donné que les riverains des 2 routes parallèles y passent depuis 60ans.Merci de nous aider à résoudre ce problème.